

AVIS PUBLIC

La Ville de Ville-Marie désire recevoir des soumissions en vue de la conclusion d'un contrat avec un Entrepreneur qualifié visant la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes (skatepark) et de structures de jeux pour adolescents dans le cadre de la phase 2 du réaménagement du parc des Clubs. Ces travaux devront être conformes au contenu du présent appel d'offres.

Tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences contenues aux documents contractuels. Ceux-ci ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse www.seao.ca ou en téléphonant au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal et au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur.

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Attention : Notez que seuls les documents exigés aux termes du présent appel d'offres doivent être remis avec la soumission, de manière à éviter toute situation qui entraînerait que la soumission soit restrictive ou conditionnelle.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 18 septembre 2023 à 11 h 00, au bureau de la Ville situé à l'adresse 21, Saint-Gabriel Sud, Ville-Marie (Québec) J9V 1A1, et les noms des soumissionnaires y seront dévoilés publiquement le même jour, à 11 h 05, en présence d'au moins deux (2) témoins.

Les heures d'ouverture des bureaux de Ville sont : du mardi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le choix du soumissionnaire retenu est fait suite aux recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation décrits aux documents d'appel d'offres.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, les sociétés, les compagnies et les corporations qui ont un établissement d'entreprise au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libéralisation des marchés applicable aux Villes soit l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

Toute personne intéressée ou groupe de personnes intéressées à participer au processus d'adjudication visé par le présent appel d'offres (ou son représentant) peut porter plainte à la Ville relativement à ce processus jusqu'à la date limite de réception des plaintes indiquée sur SEAO.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le plus haut pointage ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires dans le cas du rejet de l'une ou de toutes les soumissions.

Donné à Ville-Marie, le 11 août 2023

Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts
Ville de Ville-Marie

Certificat de publication

Je soussigné, Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office d'avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 11 août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 août 2023.

Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts
Ville de Ville-Marie